

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Correspondance romaine. — III Service du trentième jour — IV Retraite sacerdotale mensuelle. — V Société d'une messe. — VI Union Saint-Jean. — VII Evangile du II^e dimanche de l'Avent. — VIII Apostolat de la prière. — IX Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 13 décembre

n annonce :

Les quatre-temps et les antiennes " O " de l'Avant ;

La neuvaine de Noël (1).

Dans le diocèse de Montréal, la collecte pour le Denier de Saint-Pierre.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 décembre

Office du III^e dim. de l'Avent, *semi-double* (privilegié contre les offices de 2^e cl.) ; mém. de sainte Lucie et de l'Oct. de l'Immaculée Conception ; préf. de la Ste Vierge. — Aux II^e vêpres, mém. de l'Oct. de l'Immaculée Conception et de sainte Lucie.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 16 décembre, saint Eusèbe.

Le vendredi, 25 décembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Saint-Enfant-Jésus (Pointe-aux-Trembles et Mile End).

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 3^o jours d'indulgences à chaque exercice ; 20 une indulgence plénière en se confessant, communiant et en priant aux intentions du pape, dans le cours de la neuvaine, ou l'un des huit jours suivants (du 16 décembre au 1 janvier inclusivement).